

**À tout.e.s les étudiant.e.s du CNAC  
(Dnsp 1, Dnsp 2 ou Dnsp 3 + CIP)**

L'inscription est la démarche nécessaire pour accéder aux cours. **Si le dossier d'inscription n'est pas totalement complet avant la date de rentrée, l'accès aux cours ne sera pas autorisé.**

Prenez le temps de prendre connaissance attentivement de tous les renseignements ci-dessous.

Ne sous-estimez pas le temps nécessaire pour constituer votre dossier ni l'importance des démarches que vous aurez à faire, notamment auprès des organismes de sécurité sociale, des mutuelles, du CROUS pour les bourses, etc.

L'ensemble des pièces doit être fourni au Service des études **via un lien** qui sera envoyé et vous permettra de remplir/modifier vos données ainsi que de télécharger et de verser les documents nécessaires. Ce lien est à conserver durant toute la durée de vos études au Cnac.

Pièces à fournir par tout nouvel étudiant ou nouvelle étudiante du CNAC

- Justificatif de domicile (adresse de Châlons en Champagne)
- Notification de bourse française ou autre pays
- Attestation de votre inscription à la CVEC (vie étudiante) : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> (92 euros)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- Attestation de Responsabilité Civile
- Attestation mutuelle ou CMU
- Titre de séjour
- Traduction en français de votre acte de naissance
- L'acceptation de la prise de connaissance de l'ensemble des règlements et droit à l'image
- La preuve de paiement de vos frais d'inscription (150 euros chaque année)
- La preuve de paiement de vos frais pédagogiques (100 euros chaque année)
- La preuve de virement pour les frais de caution (150 euros pour les 3 années)
- La preuve de votre inscription à l'Urca (prévoir environ 180 euros à la rentrée)

**Mode de règlement :**

Les règlements des frais d'inscription, des frais pédagogiques et des frais de caution s'effectuent par chèque libellé à l'ordre du CNAC ou par virement bancaire en indiquant votre nom et prénom. Relevé d'identité bancaire (RIB) fourni sur demande.